

Covoiturer pour aller chez le coiffeur a le vent en poupe !

On ne se serre pas la main mais
on se **serre**
les **croûdes**



8 juin 2020 – éhop



COMMUNIQUE DE PRESSE

RIV Covoiturage reprend du service pour un covoiturage de proximité pour les courses, le médecin, le coiffeur... Il propose à l'ensemble de la population une solution de mobilité partagée. L'association Éhop anime le développement de RIV Covoiturage pour Ploërmel Communauté et **invite les personnes sans solution pour leurs déplacements de proximité à se faire connaître ! Des conducteurs sont prêts à partager leurs trajets**, un geste solidaire plus que jamais nécessaire pour lutter contre l'isolement. Le gouvernement encourage la pratique du covoiturage pour le déconfinement afin d'éviter un retour massif à la voiture en solo, mais les consignes sont strictes et très simples : un seul passager, sur la banquette arrière.

Les pouvoirs publics misent sur le covoiturage comme une des solutions de mobilité majeures en période de déconfinement, comme en témoignent l'allocution télévisée d'Édouard Philippe jeudi 7 mai et le protocole national de sortie du confinement pour le secteur des transports du 21 mai.

Ploërmel Communauté soutient le covoiturage de proximité avec l'association éhop, que la collectivité missionne pour rouvrir **RIV Covoiturage : un service innovant de covoiturage de proximité favorisant l'accès de tous aux équipements de biens et services du territoire.**

Depuis un an, Éhop près de chez moi permet à la fois de sortir de l'isolement les habitants en panne de mobilité, de créer du lien social et de mieux remplir les voitures en circulation. **Il s'agit d'optimiser les trajets et non pas d'en créer de nouveaux !**

Le concept du service est simple : **mettre en relation des habitants sans solution pour leurs déplacements avec des conducteurs motorisés prêts à partager leurs trajets de manière occasionnelle ou régulière.** Il s'appuie sur un site web [www.ehop-presdechezmoi.fr] et un accueil téléphonique.

Alors que de nombreux ménages risquent d'être impactés financièrement par la pandémie, qu'une cohorte de jeunes n'a pas pu passer le permis de conduire ce printemps et que les risques d'isolement - pour les seniors mais pas seulement - sont encore plus importants en

période de crise, le covoiturage est une solution majeure pour le territoire.

Ce service public de mise en relation entre covoitureurs défend un **covoiturage inclusif, intergénérationnel et accessible à tous**, sans conditions de revenu, d'âge ou d'accès au numérique. Il ne prend pas de commission, les covoitureurs peuvent cependant partager les frais liés au trajet.

Des banquettes arrière prêtes à accueillir un.e voisin.e le temps d'un trajet !

Les règles du covoiturage en temps de déconfinement sont claires : on porte un masque (pour les plus de 11 ans) et le passager s'installe sur la banquette arrière (si une seule banquette, un seul passager).

Les trajets voiture réalisés chaque jour sont une source de solidarité énorme. **113 habitants** ont déjà inscrit leurs trajets et **prêtent leur banquette arrière le temps d'un trajet.** Pour bénéficier du service, un simple coup de fil ou une demande sur le site, et l'association éhop contacte les conducteurs pour trouver celui qui propose le bon trajet !

Le service RIV Covoiturage est ouvert 5j/7 pour tous les trajets, même les plus courts sur Ploërmel Communauté. Un simple appel téléphonique à l'association Éhop au **07 66 35 95 00** et elle met tout en œuvre pour trouver une solution de covoiturage.

RIV Covoiturage invite les habitants en panne de mobilité à se faire connaître.

Pour bénéficier du service de covoiturage, il suffit de m'appeler directement. Je contacte ensuite notre base de conducteurs volontaires. Libre à eux d'accepter ou de refuser la mise en relation.

Laurène FREYDIER,
Chargée de mission
chez Éhop : votre interlocutrice
RIV Covoiturage

Pour covoiturer en toute confiance, l'association Éhop, en concertation avec les pouvoirs publics, conseille d'adopter les gestes barrières suivants tant que le Covid-19 n'a pas disparu :

- **Porter un masque** (obligatoire pour les plus de 11 ans).
- **Se laver les mains avant et après le covoiturage** avec du savon ou une solution hydro alcoolique.
- **Saluer sans se serrer la main** (et pas d'embrassades...).
- **S'asseoir à l'arrière**, pas de passager à l'avant et maximum 1 à l'arrière.
- **Aérer** le véhicule en permanence (ni clim ni aération en circuit fermé).
- **Tousser ou éternuer dans son coude** ou dans un mouchoir à usage unique.
- **Emporter ses déchets** (comme toujours !)
- **Désinfecter** le véhicule régulièrement. Astuce : penser aux points de contacts (poignées de portière, ceintures, fenêtres...).
- **Ne pas covoiturer** si le conducteur ou un passager semble symptomatique du Covid.
- **Afficher** les mesures d'hygiène et gestes barrières à l'intérieur du véhicule.

Voir les articles 5-VIII et IX du décret paru ce jour au Journal officiel : décret n°2020-545 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Quand on a plus de 70 ans et pas de famille à proximité on n'a pas le choix de continuer à covoiturer, ma voisine ne conduit pas il faut bien faire les courses ! On prend des précautions, ma covoitureuse se met derrière, en diagonale, le plus loin possible de moi. Et on continue de se rendre service

Monique, qui continue à covoiturer pour aller faire ses courses.

éhop



Association bretonne engagée depuis 18 ans pour le développement de la pratique du covoiturage au quotidien.

Éhop est une association loi 1901 ayant pour mission de mettre en œuvre toute action visant à développer la pratique du covoiturage du quotidien. Éhop travaille à la fois avec les collectivités (élus et techniciens) et leur plateforme de covoiturage (Ouestgo.fr), les employeurs (situés en zone urbaine ET sur des territoires peu denses) et les habitants en Bretagne et Loire-Atlantique.

Votre contact : Guillaume POUTEAU
guillaume@ehopcovoiturons-nous.fr / 07 69 14 08 88

Éhop accompagne les changements de comportement en cassant les idées reçues, en engageant les élus et les employeurs à devenir acteurs dans le déploiement d'un réseau de covoiturage du quotidien, en aidant les covoitureurs à se mettre en relation, en valorisant les pratiques pour changer le regard porté sur le covoiturage. Éhop c'est 15 salariés, un Conseil d'Administration engagé et 31 employeurs adhérents. Éhop accompagne aujourd'hui 34 collectivités (Communautés de Communes, agglomérations, métropoles, départements et la Région Bretagne) dans la mise en œuvre d'un covoiturage pour tous, quels que soient le lieu d'habitation, de travail et l'aisance avec les outils numériques.